

Veillez conserver cette carte avec vous. Présentez-la aux professionnels de santé que vous rencontrez afin de les informer que vous êtes actuellement traité par SPRAVATO®.

Pour toutes questions concernant ce traitement,
vous-même et tous les professionnels de santé, vous pouvez contacter :

Janssen

Information médicale, Pharmacovigilance, Réclamations qualité,
Informations logistiques et commerciales, Approvisionnements d'urgence

0 800 25 50 75 Service & appel
gratuits

Depuis les DROM-COM et l'étranger : +33 (0) 1 55 00 40 03
Accessible 24h/24 et 7j/7 pour les appels urgents





Nom du patient

Nom du psychiatre hospitalier

Tél.

SPRAVATO®, en association à un ISRS⁽¹⁾ ou un IRSNa⁽²⁾, est indiqué chez les adultes pour le traitement des épisodes dépressifs caractérisés résistants n'ayant pas répondu à au moins deux antidépresseurs différents au cours de l'épisode dépressif actuel modéré à sévère.

SPRAVATO®, coadministré avec un antidépresseur oral, est indiqué chez les patients adultes présentant un épisode dépressif caractérisé modéré à sévère, comme traitement aigu à court terme, pour la réduction rapide des symptômes dépressifs, constituant selon l'évaluation clinique une urgence psychiatrique.

SPRAVATO® est exclusivement administré à l'hôpital ou en clinique, sous la surveillance d'un professionnel de santé.

Date de 1^{ère} administration/...../.....

Antidépresseur oral associé à SPRAVATO®

Cette carte vous rappelle les informations importantes à prendre en compte avant chaque séance de traitement par SPRAVATO®.

Diffusé sous l'autorité de l'ANSM.

(1) ISRS : Inhibiteur sélectif de la recapture de la sérotonine ; (2) IRSNa : Inhibiteur de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline.



Avant chaque séance de traitement



30
minutes



Ne pas avoir
bu 30 min avant
l'administration.



2
heures



Ne pas avoir
mangé
2 h avant
l'administration.



1
heure



Aucun corticoïde
nasal ou
décongestionnant
nasal 1 h
avant l'administration.



Avoir prévu de ne pas
conduire de véhicule ou
d'utiliser une machine
nécessitant une totale
vigilance et une coordination
motrice absolues après
l'administration.
Idéalement, avoir prévu que
quelqu'un vienne vous
chercher après la séance.

Quelle quantité utiliser

Votre médecin déterminera si vous devez prendre 1, 2 ou 3 dispositifs pour pulvérisation nasale et la fréquence à laquelle vous devez vous rendre à l'hôpital pour l'administration.

- Un dispositif pour pulvérisation nasale délivre deux pulvérisations (une pulvérisation par narine)
 - Spravato est utilisé deux fois par semaine pendant les 4 premières semaines
- Si le traitement est poursuivi :

- Spravato est généralement utilisé une fois par semaine pendant les 4 semaines suivantes
- Ensuite, Spravato est généralement utilisé soit une fois par semaine ou une fois toutes les 2 semaines

Pendant et après chaque utilisation de ce médicament, votre médecin vous examinera et décidera de la durée pendant laquelle vous resterez sous surveillance.



Mes prochains rendez-vous

Séance 1/...../.....

Séance 2/...../.....

Séance 3/...../.....

Séance 4/...../.....

Séance 5/...../.....

Séance 6/...../.....

Séance 7/...../.....

Séance 8/...../.....

Séance 9/...../.....

Séance 10/...../.....

Séance 11/...../.....

Séance 12/...../.....

Séance 13/...../.....

Séance 14/...../.....

Séance 15/...../.....

Séance 16/...../.....

Séance 17/...../.....

Séance 18/...../.....

Séance 19/...../.....

Séance 20/...../.....

Mes prochains rendez-vous

Séance 21/...../.....

Séance 22/...../.....

Séance 23/...../.....

Séance 24/...../.....

Séance 25/...../.....

Séance 26/...../.....

Séance 27/...../.....

Séance 28/...../.....

Séance 29/...../.....

Séance 30/...../.....

Séance 31/...../.....

Séance 32/...../.....

Séance 33/...../.....

Séance 34/...../.....

Séance 35/...../.....

Séance 36/...../.....

Séance 37/...../.....

Séance 38/...../.....

Séance 39/...../.....

Séance 40/...../.....

Informations importantes

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité.

Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit sur la base de données publique du médicament en flashant ce QR code ou directement sur le site internet :

<https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/extrait.php?specid=67355371>



Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, y compris tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère.

Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.

Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <https://ansm.sante.fr>.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.